

TARIFS 2023-2024 Premier degré

Les tarifs des contributions et études, votés par l'assemblée générale ordinaire de l'OGEC le 2 février 2023, sont provisoires. Ils pourront être revus en fonction des aléas économiques actuels très fluctuants et indépendants de notre volonté (Inflation, hausse des coûts de l'énergie, des matières premières...) avant le 30 juin 2023.

En ce qui concerne les tarifs de la restauration, ceux présentés ci-après sont ceux de l'année en cours 2022-2023. En effet, compte tenu d'un contexte économique fluctuant autour des produits de la restauration, l'OGEC a pris la décision de différer l'actualisation des tarifs pour 2023-2024 et de renégocier la prestation actuelle avec le prestataire. Les nouveaux tarifs seront communiqués avant le 30 juin 2023.

OBLIGATOIRE par élève	Montant
Contribution (hors remise)	1375 €
Frais fixes	203 €
TOTAL	1578 €

Etudes	Montant
Garderie/Etudes du matin forfait 4 jours	134 €
Garderie/Etudes du soir forfait 4 jours	369 €
Garderie/Etudes du matin et du soir 4 jours	476 €
Coût garderie/étude/ occasionnel Matin école /soir école	2,62 / 9,74 €

RESTAURATION (suivant le calendrier scolaire prévisionnel 05/09-07/07))	Montant
<u>EXTERNE</u>	
🍴 Le repas	8.60 €
<u>Demi-pension forfait annuel</u>	
🍴 2 jours / semaine (DP2)	529 €
🍴 3 jours / semaine (DP3)	794 €
🍴 4 jours / semaine (DP4)	1058 €
Pour les DP2/3 les jours de la semaine choisis sont fixes	
Pour les élèves apportant leur déjeuner dans le cadre d'un PAI, 60% du prix du repas est facturé (soit les frais fixes)	

TARIFICATION PAR FAMILLE (facultative)

Cotisation A.P.E.L.

26 €